564 (2020-2021) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION 2020-2021

29 AVRIL 2021

ACCORD GLOBAL UE-CHINE SUR LES INVESTISSEMENTS *

Audition de :

- **Madame Martin-Prat, représentante habilitée de la Commission européenne;**
- **Madame Wintgens, chargée de recherche sur le commerce au CNCD 11.11.11;**
- **Monsieur Aerts, représentant habilité de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB);**
- **Monsieur Sintubin, représentant habilité de la Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique (CSC);**
- **Madame Lupin, représentante habilitée de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB);**
- **Monsieur Van Gheel, Directeur politique commerciale européenne et OMC au Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement;**
- **Monsieur Dehalu, Conseiller économique à l'Union Wallonne des Entreprises (UWE);**
- **Madame Frangville, Chargée d'études chinoises et Coordinatrice du Centre de recherche sur l'Asie de l'Est à la Maison des Sciences humaines de l'Université libre de Bruxelles (ULB);**
- **Monsieur Givron, Coordinateur Chine à Amnesty Belgique francophone;**
- **Madame Bricmont, Députée européenne;**
- **Monsieur Kempeneers, Directeur général de la Direction générale des relations internationales de l'Agence wallonne à l'Exportation et aux investissements étrangers (AWEx)**

RAPPORT

présenté au nom de la Commission chargée de questions européennes

par

MM. Cornillie et Evrard

3e session de la XIe législature
* Voir CRIC (2020-2021) Nos 143, 154 et 175
CRAC (2020-2021) Nos 143, 154 et 175

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

SOMMAIRE

I. Résumé 3

II. Procédure 3

III. Auditions 4

IV. Rapport 5

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter :

– le compte rendu avancé des travaux qui n'engage ni les auteurs des interventions ni le Parlement. Il est consultable via les liens suivants :
  – réunion du 4 mars 2021 : https://parlwal.be/3xYMLVA;
  – réunion du 18 mars 2021 : https://parlwal.be/3tA0YVF;
  – réunion du 29 avril 2021 : https://parlwal.be/3hbtRot.
– le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions. Il est consultable via les liens suivants :
  – réunion du 4 mars 2021 : https://parlwal.be/33sXLfF;
  – réunion du 18 mars 2021 : https://parlwal.be/3vUix47;
  – réunion du 29 avril 2021 : https://parlwal.be/3hbtRot.

Les enregistrements audiovisuels de la réunion sont découpés en podcasts et mis à disposition sur le site web du Parlement de Wallonie :

– réunion du 4 mars 2021 : https://parlwal.be/3bbOAVi;
– réunion du 18 mars 2021 : https://parlwal.be/3ey0cUI;
– réunion du 29 avril 2021 : https://parlwal.be/2RbfINg.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission chargée de questions européennes s'est réunie les 4 et 18 mars et 29 avril 2021 afin de procéder à des auditions sur l'Accord global UE-Chine sur les investissements.

I. RÉSUMÉ

L'Union européenne et la Chine ont conclu le 30 décembre 2020 un accord de principe sur les négociations en vue de la conclusion d'un accord global sur les investissements.

La Commission chargée de questions européennes a procédé à des auditions et à un échange de vues sur l'Accord global UE-Chine sur les investissements.

II. PROCÉDURE

En date du 11 février 2021, la Commission a décidé de procéder à l'audition :

- d'un représentant habilité de la Commission européenne;
- de Mme Wintgens, chargée de recherche sur le commerce au CNCD 11.11.11;
- d'un représentant habilité de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB);
- d'un représentant habilité de la Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique (CSC);
- d'un représentant habilité de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB).

Le jeudi 4 mars 2021, la Commission a procédé à l'audition de :

- Mme Martín-Prat, représentante habilitée de la Commission européenne;
- Mme Wintgens, chargée de recherche sur le commerce au CNCD 11.11.11;
- M. Aerts, représentant habilité de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB);
- M. Sintubin, représentant habilité de la Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique (CSC);
- Mme Lupin, représentante habilitée de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB).

Ont participé aux travaux : MM. Beugnies (Art. 47.4), Cornillie (Rapporteur), Desquesnes, Evrard (Rapporteur), Florent, Mme Grovonius, M. Marcourt (Président), Mme Ryckmans (Art. 47.3), M. Sahli, Mme Sobry.

En date du 4 mars 2021, la Commission a décidé de procéder à l'audition :

- de M. Van Gheel, Directeur politique commerciale européenne et OMC au Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement;
- d'un représentant habilité de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE);
- de Mme Frangville, Professeur à l'ULB;
- de M. Givron, Coordinateur Chine Amnesty Belgique francophone.

Le jeudi 18 mars 2021, la Commission a procédé à l'audition de :

- M. Van Gheel, Directeur politique commerciale européenne et OMC au Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement;
- M. Dehalu, Conseiller économique à l'Union Wallonne des Entreprises (UWE);
- Mme Frangville, Chargée d'études chinoises et Coordinatrice du Centre de recherche sur l'Asie de l'Est à la Maison des Sciences humaines de l'Université libre de Bruxelles (ULB);
- M. Givron, Coordinateur Chine à Amnesty Belgique francophone.

Ont participé aux travaux : MM. Beugnies (Art. 47.4), Bierin, Desquesnes, Evrard (Rapporteur), Mmes Grovonius, Laruelle (Art. 47.3), M. Marcourt (Président), Mme Ryckmans (Art. 47.3), M. Sahli.

En date du 18 mars 2021, la Commission a décidé de procéder à l'audition :

– de Mme Bricmont, Députée européenne;

– d'un représentant habilité de l'Agence wallonne à l'Exportation et aux investissements étrangers (AWEx).

Le jeudi 29 avril 2021, la Commission a procédé à l'audition de :

– Mme Bricmont, Députée européenne;

– M. Kempeneers, Directeur général de la Direction générale des relations internationales de l'Agence wallonne à l'Exportation et aux investissements étrangers (AWEx).

Ont participé aux travaux : MM. Antoine, Beugnies (Art. 47.4), Bierin, Cornillie (Rapporteur), Evrard (Rapporteur), Florent, Mme Grovonius, M. Marcourt (Président).

III. AUDITIONS

Le jeudi 4 mars 2021, la Commission a procédé à l'audition de :

– Mme Martín-Prat, représentante habilitée de la Commission européenne;

– Mme Wintgens, chargée de recherche sur le commerce au CNCD 11.11.11;

– M. Aerts, représentant habilité de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB);

– M. Sintubin, représentant habilité de la Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique (CSC);

– Mme Lupin, représentante habilitée de la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique (CGSLB).

Le jeudi 18 mars 2021, la Commission a procédé à l'audition de :

– M. Van Gheel, Directeur politique commerciale européenne et OMC au Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement;

– M. Dehalu, Conseiller économique à l'Union Wallonne des Entreprises (UWE);

– Mme Frangville, Chargée d'études chinoises et Coordinatrice du Centre de recherche sur l'Asie de l'Est à la Maison des Sciences humaines de l'Université libre de Bruxelles (ULB);

– M. Givron, Coordinateur Chine à Amnesty Belgique francophone.

Le jeudi 29 avril 2021, la Commission a procédé à l'audition de :

– Mme Bricmont, Députée européenne;

– M. Kempeneers, Directeur général de la Direction générale des relations internationales de l'Agence wallonne à l'Exportation et aux investissements étrangers (AWEx).

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées :

– réunion du 4 mars 2021 : https://parlwal.be/33sXLfF;

– réunion du 18 mars 2021 : https://parlwal.be/3vUix47;

– réunion du 29 avril 2021 : https://parlwal.be/3hbtRot.

IV. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il a été décidé de faire confiance au Président et aux Rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

Les Rapporteurs,	Le Président,
H. CORNILLIE	J.-C. MARCOURT
Y. EVRARD	